

**Chaque professionnel du Centre Hospitalier d'Angoulême, s'engage, auprès du patient et de ses proches, à adopter une attitude bienveillante par la mise en œuvre des actions suivantes :**

- 1. Communiquer**, car une relation de qualité doit s'établir avec chaque patient
- 2. Observer**, car une réponse doit être apportée à chaque besoin, exprimé ou non
- 3. Ecouter**, car chaque dimension du soin physique, psychologique, social doit être satisfaite
- 4. Unir**, ses compétences et son savoir pour assurer une prise en charge individuelle de chaque patient
- 5. Respecter**, le principe d'égalité en adaptant la prise en charge à l'âge, aux croyances du patient

**M. T. SCHMIDT**

Directeur



**Dr A. DESACHY**

Président de la C.M.E.



**Dr E. BLANCHER**

Président du CO.VI.RIS.Q



**Mme F. NADEAU**

Directrice des Soins



**Dr J.P. DUPUYCHAFFRAY**

Responsable de la G.R.M.



**Mme H. COSTA**

Directrice des Ressources  
Humaines

